## Plus de 8 600 signatures pour sauver les métiers à tisser de Saint-Clément-sur-Valsonne

Une pétition initiée par Alain Jancenelle, propriétaire de métiers à tisser exposés à Saint-Clément-sur-Valsonne, a réuni 8 667 signatures en dix jours. L'objectif ? Préserver ce patrimoine, menacé d'être éparpillé faute de locaux adaptés pour les accueillir.



Ils devaient partir aux oubliettes, rejoindre l'histoire lointaine de l'apogée de l'industrie textile. Finalement, tout espoir n'est pas perdu pour les huit métiers à tisser d'Alain JANCENELLE. Le retraité de Saint-Clément-sur-Valsonne, qui a passé toute sa carrière dans le métier - à tisser -, est trésorier du Patrimoine clémentois.

Depuis 2013, cette association occupe un local qui est propriété de la mairie. Après dix ans d'exposition de ces machines auprès du public, la mauvaise nouvelle tombe : le bâtiment n'est pas aux normes et présente des risques sécuritaires, alors la mairie demande l'évacuation des lieux d'ici la fin de l'année.

## << II est possible de garder le patrimoine >>

Dans les colonnes du Progrès, en mars, Alain JANCENELLE confiait: "On voulait se mobiliser [...] A 73 ans, je n'ai plus envie de me battre."

Le retraité s'était organiser pour disséminer ces précieux métiers tous en état de marche, l'un vers un musée, l'autre en direction, peut être du campus Maya, à Tarare. Les plus vieux, il s'était convaincu de les vendre au prix de la ferraille. Il avait déjà commencé à les démonter.

Finalement, il restait à Alain JANCENELLE et certains membres de l'association ( lire par ailleurs) un peu de force pour préserver ces machines: < c'est une amie qui m'a poussée à contacter différents organismes et lancer la pétition >, confie le propriétaire. En trois jours, 7 000 signatures sont recueillies. Ce mercredi 12 juin, le chiffre monte à

8 667. < Nous visons les 10 000 pour faire valoir qu'il est possible de garder le patrimoine> espère Alain JANCENELLE.

## <<Rien n'a changé>> répond la maire

Sylvie MARTINEZ, maire de St Clément sur Valsonne, a vu passer cette pétition. Sollicité par Le Progrès, elle est résignée; rien n'a changé depuis le début de l'année : le local n'est pas adapté à l'exploitation de ces machines. J'ai lu que certains pensent que c'est un musée, ou un atelier de tissage. C'est faux, c'est un local de stockage, qui n'est plus aux normes et qui est dangereux. Il ne peut plus accueillir cette activité>, rappelle-t-elle. Et si, comme l'espère Alain JANCENELLE, des partenaires financiers mettent la main à la poche pour réhabiliter les locaux? <Nous, on n'a pas le budget . Si des financeurs providentiels arrivaient, on verrait ce qu'on fait>, a indiqué l'élue, qui précise rester <br/>bienveillante et patiente> dans l'attente du départ des métiers à tisser.